L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No. 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 10 DÉCEMBRE.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

SAINT-LAURENT, capt Lemarié, 10 décembre;
PEREIRE, capt Danré, Samedi, 24 déc.
LAFAYETTE, capt. Rousseau, Samedi 7 janv.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier, POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. Seconde cabine, $85.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

REMARQUE SPECIALE—Dorénavant les vapeurs de cette ligne toucheront à Southampton, Angleterre, pour débarquer les voyageurs [illegible]

L. GRAND & Cie, agent, rue Carondelet, 18.
nov—112

BRÊME.
Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier en septembre prochain.

Ils toucheront, en allant en Europe, à La Havane, au Havre, et en revenant, à La Havane et Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et le fret.

Les jours de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nouvelle-Orléans—
Premières cabines......$150 en or.
Entrepont......40 "
De la Nlle-Orléans ou de La Havane à Southampton, au Havre ou à Brême—
Premières cabines......$[illegible] en or.
Entrepont......45 "

Les billets de passage de Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nlle-Orléans seront délivrés par le soussigné.

Les steamers de la ligne entre New York et Brême partent tous les JEUDIS et SAMEDIS, et ceux de la ligne entre Baltimore et Brême tous les MERCREDIS, touchant à Southampton. On peut se procurer des billets de passage au bureau du soussigné.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent, No 42 rue Union.

Pour New-York
Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:
CRESCENT CITY......Capt. Geo. L. Norton
[illegible]MAN......Capt—
GEN. MEADE......Capt. A. W. Sampson
UNITED STATES......Capt. Geo. H. Smith.
MISSISSIPPI......Capt. W. P. Henry.
WESTERN METROPOLIS......Capt. H. S. Quick
[illegible] B. SOUDER, Capt—
Partira de New-York, tous les samedis.

Le steamer
GEN MEADE,
A. W. Sampson, commandant,
Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, SAMEDI, 10 décembre, à 8 heures du matin.
Ce steamer ont d'excellents aménagements.
Chambres......$50 00.
Entrepont......25 00.

On signe des billets de connaissement pour Liverpool, Glasgow Hambourg et Brême.

Billets de passage de 1re classe et d'entrepont (through ticket), pour Liverpool et le continent, se liant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No. 190.

Pour New-York, directement.
Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA,
ST-LOUIS.

Le steamer
CORTES,
Horatio Nelson, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 10 décembre, à 5 heures P. M.
Passage......$50.
Ce steamer prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No. 41.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
NATCHEZ.
T. L. Leathers, capitaine, Sam. Ayler?, commis.
[illegible] Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires. A Vicksburg le Natchez se reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, coin Commune et Delta.

Pour Fort Adams.
Bi-Hebdomadaire.

Pour Fort Adams, Bayou Sara, Baton-Rouge et Donaldsonville.
Le bateau de la malle
WADE HAMPTON,
[illegible] Libano, capitaine, Leo Bayly?, commis.
Partira de la Nlle-Orléans tous les VENDREDIS soir, à 5 heures.
Pour fret ou passage s'adresser à
SINNOTT & ADAMS, 11 rue Commerce.

Pour la Côte, Lobdell Store et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur "BART ABLE," capitaine N. R. Barancon, commis Allen Jumel, partira de la Nlle-Orléans tous les LUNDIS soir à 5 heures et tous les VENDREDIS, matin à 10 heures. A son retour, il partira de Lobdell Store les MARDIS et SAMEDIS SOIR.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SINNOTT & ADAMS, agents, Au No. 11 de Commercial Place.

POUR LA COTE ET HERMITAGE.
Bi-Hebdomadaire.

W. S. PIKE,
J. J. Brown, capitaine. S. Streck, commis.
Jours de départ, tous les LUNDIS soir, à 5 heures. Les VENDREDIS matin, à 10 heures.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JOHN JANNEY,
Encoignure des rues Delta et Commune.
Un commis recevoir sur constamment sur la Levée pour recevoir son fret. 11 sout—

La Côte et Baton Rouge.
Le nouveau paquet
ST. JOHN,
W. B. Greathouse, capitaine, Jas Mc Elroy, commis.
Partira la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge les DIMANCHE matin, à 10 heures, et tous les MERCREDIS soir, à 5 heures. A son retour à la Nlle-Orléans, il fera la Côte le jour, descendant tous les MARDIS et VENDREDIS matin. Un commis est constamment sur la Levée pour recevoir son fret.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON, No 11 Comm.

Pour les Attakapas.

VENDREDI, 9 décembre, à 5 heures P. M.
Le bateau à vapeur PEERLESS, capitaine H. H. Broad, commis, A. P. Trousdale, prendra du fret pour la Rivière Atchafalaya, Bayou Chêne, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, le débarcadère de Cypre-Mort, Jeannerette, la Nlle Ibérie. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. T. HARE, au No 53 de la rue Carondelet.
J. E. CARLIN, au No 4 de la rue Tchoupitoulas.
Ce bateau prendra du fret pour Church [illegible], et tous les débarcadères de la Rivière et de l'Atchafalaya. 7 déc.

SAMEDI, 10 décembre, à 5 heures P. M.
Le bateau à vapeur
ENTERPRISE,
capitaine Chas. Thorn, commis [illegible] prendra du fret pour la rivière Atchafalaya, Bayou Chêne, Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, le débarcadère de Cypre Mort, Jeannerette, la Nlle Ibérie, Fausse Pointe, St Martinville. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. E. CARLIN, Au No 4 Tchoupitoulas.
P. S. WILTZ, 55 rue Carondelet.
J. J. COMMEAUX, 85 rue Vieille Levée.

La Côte et Donaldsonville.
Pour la Côte et le Bayou Lafourche. Bi-hebdomadaire.

Le bateau à vapeur JENNIE HOWELL, O. L. Blanchard, capitaine, H. Streck, commis, partira de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS et MARDIS SOIR à cinq heures, prenant du fret pour la Côte et le Bayou Lafourche jusqu'à Labadie, et afin de faire ses voyages de jour, il quittera Donaldsonville tous les LUNDIS et VENDREDIS MATIN. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Pour la Côte et Donaldsonville.—Trois voyages réguliers par semaine.—LA BELLE, A. Dugas capitaine; J. K. Le Blanc, commis. Partira de la Nlle-Orléans tous les Dimanches matin à 9 heures et tous les Mardis et Jeudis, à midi précis. Un commis est sur la Levée à toute heure du jour pour recevoir son fret. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à M. N. WOOD, aux Nos 9 et 11 de la rue Delta. 1er sept—3m

Pour la côte et Donaldsonville.—Paquebot régulier de la côte—Trois voyages par semaine—HENRY TETE, Jos. Dallerde, capitaine, M. H. Landry, commis. Départs de la Nlle-Orléans tous les lundis, mercredis et vendredis, à midi; et afin de faire ses voyages de jour, il laissera Donaldsonville tous les mardis, jeudis et dimanches matin. Un commis s'y trouvera constamment sur la Levée, à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret à toute heure du jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. J. COMMEAUX, No 85, Vieille Levée.

La Côte et le Bayou Lafourche.
Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche
BIG HORN.
Jos. T. [illegible], capitaine, P. A. Charlet et N. K. Dupuis, commis. Part de la Nlle Orléans tous les MARDIS matin à 10 heures, et tous les VENDREDIS soir à 5 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. Un commis recevoir sur la Levée à la tête de la rue Conti, pour recevoir son fret. 15 juillet

Paquebot Régulier entre la N. O. et l'Eglise Bonnet Carré.
MYRTIE.
James Taylor, capt. Edouard Bree, commis.
Partira de la Nlle-Orléans tous les LUNDIS, MERCREDIS et SAMEDIS matin à 10 heures. Partira de l'Eglise de Bonnet Carré les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS [illegible]

Arrangement d'hiver.
Ligne de Steamers de la Malle des États-Unis, entre la N. et la N. O.
Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.—Le steamer de [illegible]
ABITA,
[illegible] Miller, [illegible] Partira [illegible] les LUNDIS et les JEUDIS, [illegible] SAMEDIS [illegible]
Retour: Il quittera le "Old Landing" les MARDIS et les VENDREDIS [illegible] Madisonville les LUNDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS, à 5 heures du matin.
Il ne sera positivement pas [illegible] de fret après le départ du convoi [illegible]
Le service sera régulier à moins de [illegible]
L'Abita, ira, pour le moment, à Pose Landing, sur la rivière Tchefuncta.
COHEN M. SORIA, Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Ursu[lines]

V. BIRI,
FABRICANT [illegible]

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors qu'ils sont riches, ils tombent malades, leur estomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant—.

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, on est pris subitement d'une indigestion, on a la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz, les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre ou de donner un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants [illegible] digestions douloureuses [illegible] prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent un plus grand avantage. Les forces renaissent, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritif est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays-là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans et MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile, nos agents, le vendent par charretées au commerce. On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an

LE CÉLÈBRE

FOURNEAU DE CUISINE

—DE—

P. P. STEWART,

GRIL MOBILE.

LE FOURNEAU DE STEWART qui, jusqu'à ce jour, a conservé sa supériorité, est présenté aujourd'hui au public avec UN GRIL MOBILE et un PORTE-CENDRES, qui y ont été ajoutés. On a reconnu que sous le rapport de l'économie et de l'utilité, que le FOURNEAU STEWART surpassait tous les autres. LE NOUVEAU GRIL augmente de beaucoup la surface du four, double presque la capacité des tuyaux, et, quand on met le gril, la poussière ne peut pas s'échapper.

Le véritable fourneau Stewart porte, sur la plaque du foyer, le nom de P. P. Stewart.

FULLER, WARREN & CO., Seuls fabricants, à Troy, N. Y.

A vendre par
E. B. HOGAN,
No 25 de la rue du Canal.
Où on peut voir, tous les jours, fonctionner le fourneau. 17 février

"BRILLIANT" DE BUCK.

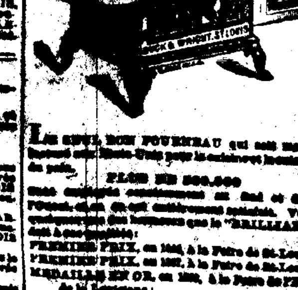

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux États-Unis pour la cuisine et le chauffage [illegible]

PLUS DE 300,000 [illegible]

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis;
MÉDAILLE EN OR, en 1869, à la Foire de [illegible]
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis [illegible]

66......RUE DU CAMP......66
Et achetez un "BRILLIANT."
H. HALLER.

CHEMINS DE FER.

Avis spécial.
[illegible] Great Northern and Southern [illegible]
Route [illegible] pour ST-LOUIS, CHICAGO, [illegible] SAN FRANCISCO, ST-PAUL, KANSAS CITY, [illegible] ST-JOSEPH, [illegible] les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Deux trains express partent de la gare du chemin de fer de Jackson, tous les jours, à 7 heures du matin et à 5 heures du soir.

Un train express part du pied de la rue du Canal, tous les jours, à 4 heures, via le chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga, et se relie, à Mobile, avec le chemin de fer de Mobile et de l'Ohio pour tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Pour les tickets, s'adresser à
A. D. SHELDON,
Agent du chemin de fer de Jackson, au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hotel,
ou à W. BEDELL,
Agent du chemin de fer de Chattanooga, Au No 130 de la rue de la Commune.
J. H. WINGFIELD,
S. O. agent à St-Louis, ch. St. Louis, I. M. et S. R. R.
24nov—

Voyageurs
ATTENTION!!

[redacted]

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Et celui du Mississippi Central,

ONT leurs wagons de passagers et de bagage sur toute la longueur des voies, sans changement.

Le convoi express de 7 heures du matin part de la Nlle-Orléans tous les jours (le dimanche excepté) et se relie à,

Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points au-delà.

Wagons dortoirs, de Canton à Grande Jonction et Humboldt.

Le convoi de la malle de 5 h. du soir se relie aux heures indiquées à l'Express "LIGHTNING", pour tous les points, du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord,

Et vont à New-York en 70 heures!

Chars dortoirs neufs et élégants jusqu'à Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn., et Louisville, Ky.

Le convoi Express Sud arrive à la Nlle-Orléans à 1 heure et demie du matin.
Le convoi malle " à 11 heures 5 minutes du matin.

Bagage "checked" de la résidence à destination.

Bureaux, à Galveston—dans l'Iron Building (bâtisse en fer.)

Bureaux, à la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune et au dépôt!

E. D. FROST, Surint. gén. du Ch. M. C.
D. B. MOREY, Af.-gén. fret du Ch. M. C.
E. Q. SEWALL, Sur.-gén. Ch. de fer Jackson.
J. B. MOREY, Ag.-gén. fret Ch. de fer Jackson.
S. W. SCOTT, Ag.-gén. pour les passagers.
12 juillet—

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et de Chattanooga.

[redacted]

La division de Mobile, de ce Chemin de fer, sera ouverte au commerce
LUNDI, 21 NOVEMBRE 1870,
et les convois de passagers partiront comme suit de la Nouvelle-Orléans, du pied de la rue du Canal pour
La Baie St. Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs, Pascagoula et Mobile à......8 heures du matin.
Ils arriveront à Mobile à 2½ après-midi.
Et se relieront à Mobile avec
Le Chemin de Fer de Mobile et de l'Ohio et celui de Mobile et de Montgomery,
Pour tous les points
DU NORD, DE L'EST ET DE L'OUEST.
Ils partiront de Mobile, pour la Nouvelle-Orléans, à......11 30 du matin,
Et arriveront à......6 10 du soir.

Prix du passage de la Nlle-Orléans à Mobile, $5.

Des trains de fret partiront d'une ville à l'autre tous les jours.

On reçoit le fret à la Nlle Orléans, au pied de la rue Julia, avant 4 heures et demie de l'après-midi et ce fret est livré à Mobile le lendemain matin, de bonne heure. Le taux est aussi bas que celui de toute autre voie.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau général de la Compagnie, Salles 1 et 2, au premier, Bâtisse Story, au coin des rues Camp et Commune.
J. M. KENDRICK, Surintendant Général.
Nlle-Orléans, 19 novembre 1870. 19 nov

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL DE L'ILLINOIS,
Nlle-Orléans, Chicago et l'Ouest.

Le Chemin de fer central de l'Illinois et le Blue Line via Cairo, prend le fret de la Nlle-Orléans sur les bateaux de première classe qui partent tous les jours, à 5 heures de l'après-midi, pour Cairo Chicago, et tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest. Les taux sont des plus bas.

Les taux, les connaissements de la Nlle-Orléans par cette route, ne sont délivrés, signés et reconnus qu'au bureau général de cette Compagnie, au No 28 de la rue Carondelet.

Les expéditeurs, en prenant cette voie, économisent les frais de drayage et de transfert à Cairo, leurs marchandises sont toujours couvertes et expédition n'en coûte rien.
5nov— JAMES T. TUCKER, Agent général.

Chemin de fer Pontchartrain.

[redacted]

ARRANGEMENT D'HIVER.
Excursion de la ville au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir de lundi, 3 octobre 1870, les convois de ce chemin partiront comme suit:

DU LAC.	DE LA VILLE.
heures du matin,	6 heures du matin,
[illegible]	[illegible]
de l'après-midi,	Midi, 2 heures de l'après-midi
du soir,	du soir,

Le Dimanche, les convois partiront de la rue [illegible] et du Lac toutes les heures, après 2 heure de l'après-midi.

Un char à cheval partira de l'ancien dépôt, tous les matins à 4 heures et du Lac une heure après le dernier convoi à vapeur.

Les passagers qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.
4 oct GEO. PANDELY, Surintendant Général

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des États-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le fret pour le chemin, pour les débarcadères de Teche et pour les Opelousas, et à livrer à la Nlle Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de sept heures du matin à cinq heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche entre Labadieville et Lockport, pour le Canal [illegible], et pour Houma, sera transporté aux taux du bateau à vapeur pour toute la route.
GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.
Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.
[illegible] CHS. A. WHITNEY & CO. Ag[ents]

COMPAGNIE MOUND CITY
d'Assurance Mutuelle de la Vie, DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ
JAMES J. O'FALLON, Président.
H. M. BRITTON, Vice-Président.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
H. S. HETH, Assistant-Secrétaire.
C. G. McHATTON, Agent Général.
W. E. HARVEY, Archiviste.

DIRECTEURS:
James J. O'Fallon, James H. Lucas,
L. A. Hatch, T. A. Russell,
A. M. Britton, James Lupe,
A. B. Garrison, J. M. Harney,
A. M. Waterman.

Agence en Louisiane—No 33, Carondelet. AU PREMIER.

OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE:
C. H. MOUTON, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Président.
B. B. SIMMES, Secrétaire et agent d'Etat.

MÉDECINS-INSPECTEURS:
J. N. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.

DIRECTEURS EN LOUISIANE:
James Jackson, Octave Voorhies,
E. T. Merrick, F. H. Hatch,
Robert Hare, C. H. Mouton,
Thos. Fitzwilliam, L. A. Wiltz,
B. B. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de police d'assurance de la vie, lesquelles ne sont pas forfaites après un paiement annuel.
1avril—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1870......$444,415 96
Savoir: Primes d'incendie......[illegible]
Primes de mer......[illegible]
Primes de rivières......[illegible]
Primes non expirées, primes remboursées, ré-assurances et diminution sur primes......[illegible]
Montant net des primes......[illegible]
Pertes par l'incendie......[illegible]
Pertes sur mer......[illegible]
Pertes sur les rivières......[illegible]
Taxes......[illegible]
Dépenses et profits et pertes......[illegible]
Intérêts du scrip non encore payé......[illegible]
Bénéfice net......[illegible]

L'Actif de la Compagnie est comme suit, estimé aux plus bas prix du marché, au comptant: [illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

[illegible]

FREDERICKSON & HARTE,
Pharmaciens et Chimistes,
AU No 139, DE LA RUE DU CANAL,
[illegible]

ONT constamment un assortiment complet de
Drogues et Médicaments,
Produits chimiques purs,
Vaisselle, Sangsues,
Parfumerie française, de choix,
Savons, Brosses, Peignes,
&c., &c., &c., &c.

Ayant conclu des arrangements avec les premières maisons de France, d'Angleterre et d'Allemagne, qui nous envoient, pendant la saison prochaine, une grande variété de produits de leurs laboratoires, nous serons à même de remplir les ordres de notre clientèle.

Nous donnons à nos amis l'assurance que nous ne tenons que des articles de première qualité et que nos prix seront toujours aussi modérés que le permettent des articles de ce genre.

Nous avons, outre les produits que nous venons d'énumérer, un choix des

Instruments de chirurgie,
DE
Geo. Tiemann & Co.

Notre position d'agents de cette maison bien connue nous met à même de fournir aux médecins tout ce dont ils ont besoin. Ils trouveront leur avantage à venir examiner notre stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Nous complétons en ce moment notre stock de

Médicaments patentés
FRANÇAIS, AMÉRICAINS et ANGLAIS,

Car notre intention est d'avoir l'assortiment le plus varié de la Nlle-Orléans.

Étant les agents de maisons de New York, nous avons toujours un approvisionnement complet.

Préparations de Fougeras.

Comme on nous a confié la
SEULE AGENCE
—de la—
Compagnie de Vichy,
de France,
Et des propriétaires de la
Source d'Eaux amères,
—de—
FRIEDRICHSHALL,
en Allemagne.

Nous serons dorénavant à l'abri de la désagréable nécessité de tarder à remplir les ordres, ainsi que nous avons dû le faire dernièrement. La seule excuse que nous puissions présenter à nos clients à ce sujet, c'est que la vente de ces eaux célèbres a pris de telles proportions depuis six mois, qu'il nous a été impossible, tout d'abord, de répondre aux nombreuses demandes qui nous étaient adressées.

Notre liste d'autres

Eaux Minérales

se compose des eaux connues sous les noms de:

BLUE LICK, GETTYSBURG,
BLADON, SOUR LAKE,
CONGRESS, HIGH ROCK CONGRESS,
SELTZ. EMPIRE,

et s'agrandit journellement par de nouveaux arrivages au

Dépôt d'Eaux Minérales de la Nouvelle-Orléans,

AU NO. 139 DE LA RUE DU CANAL.

Nous avons, en outre des eaux naturelles, notre

Fontaine arctique,

qui fonctionne parfaitement et nous fournit les différentes eaux artificielles, telles que VICHY, PYRMONT (ferrugineuse), KISSINGEN, KISSINGEN AMER que l'on considère aujourd'hui comme les boissons les plus rafraîchissantes et les plus saines qui se puissent prendre dans notre climat. Elles sont chargées de gaz, presque glacées et supérieures sous tous les rapports, à celles de "Hassbury Smith", à New York. Nous les avons également en bouteilles et les expédions pour la ville et pour la campagne.

Notre but a constamment été de tenir

Notre département de détail et de prescriptions

dans un état tel que le public sache où trouver les articles qui se rattachent à notre genre de commerce et faire remplir les prescriptions en toute confiance. N'ayant que d'habiles assistants, nous savons que nos efforts ont jusqu'ici été couronnés de succès. Nous ne négligerons aucune occasion d'introduire des améliorations dans ce département de notre maison.

FREDERICKSON & HARTE,
Chimistes et Pharmaciens,
Au No 139 de la rue du Canal.
16 juillet—6m Bâtisse Touro.

GUARDIAN MUTUAL LIFE
INSURANCE Co., of NEW-YORK,
ORGANISÉE EN 1859.

Aucune Police ne peut être forfaite.
Prise de Tiers d'Emprunt. — Aucun Billet n'est exigé.
DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.
Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible.

ETAT DES AFFAIRES.
Polices en vigueur......$25,000,000
Actif......2,500,000
Revenu Annuel......1,500,000
Pertes payées......650,000

OFFICIERS.
W. H. PECKHAM, Président,
W. T. HOOKER, Vice-Président,
L. McADAM, Actuaire et Secrétaire.

DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New-York,
John J. Crane, président Banque Republic,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.)
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.,
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co.,
Benjamin B. Sherman, trésorier New-York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.,
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York,
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty third Street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.

JOSEPH MAGNER, Agent-Général pour la Louisiane et le Texas.
[illegible] rue Commune.

VINGT-UNIEME ÉTAT ANNUEL —DE LA—
Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.

Nouvelle-Orléans, 25 mai 1870.

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1870:
Primes d'incendie dans l'année, $199,627 70
" de mer " 78,167 52
" de rivières " 317,094 60
Montant des primes......[illegible]
Réassurance et primes remboursées......[illegible]
Montant net des primes......[illegible]
Pertes payées et estimées comme suit:
Incendie......[illegible]
Mer......17,140 73
Rivières......[illegible]
Taxes payées et estimées......[illegible]
Escompte au lieu de scrip, timbres, dépenses, intérêt, &c. escompte en moins, &c......[illegible]
Bénéfice net......[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit: [illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

[illegible]
A. SHELLEY, Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

[illegible]
THOMAS A. ADAMS, Président.
C. T. BUDDECKE, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
DIRECTEURS: [illegible]

ENGRAIS!!! [illegible] Au No 3 de la rue [illegible], coin Canal.

FONDERIE D'AMES
Machines Portatives

La satisfaction générale que donnent nos machines nous prouve que nous avons réussi à [illegible] la plus solide et la plus parfaite qui se trouve sur le marché américain.

Nous avons reçu et nous continuons de recevoir les témoignages les plus flatteurs de leur supériorité sous le rapport de la puissance, de la simplicité et de la construction. Nous défions les autres maisons de rien fabriquer qui puisse se comparer à nos machines.

Nous avons en opération plus de six cents machines portatives dans presque tous les États de l'Union, donnant la plus entière satisfaction.

Toutes les machines sont faites sur des plateformes différentes, de manière à ce qu'elles puissent servir comme machines stationnaires.
WM. L. CUSHING, Seul Agent, Nouvelle-Orléans.
Demandez des circulaires.

Véritables Moulins à Maïs et à Blé, de STRAUB.
LA REINE DU SUD.

AGENCE DU SUD,
61......Rue St. Charles......61
NOUVELLE-ORLÉANS.
WM. L. CUSHING, Seul Agent.

AVIS. Je me suis retiré des affaires à cause de mon grand âge, et désormais ceux qui voudront de mes moulins ou des renseignements sur la manière de s'en servir, devront s'adresser par lettres à mon fils, H. P. STRAUB, qui me remplace dans l'exploitation de mes célèbres moulins à moudre le blé, le maïs et les autres grains, moulins patentés si célèbres et connus de tout le monde. Ces moulins continueront à être faits des meilleurs matériaux français et seront construits avec le plus grand soin; ils sont garantis comme étant égaux (si non supérieurs) à tout autre moulin aux États-Unis.
ISAAC STRAUB.

Mon seul agent à la Nouvelle-Orléans est M. WM. L. CUSHING, et tous les ordres à lui adressés seront remplis aux prix de facture. Mes moulins sont vendus meilleur marché qu'aucun autre sur le marché. Ils ont partout la réputation d'être les meilleurs qui aient jamais été fabriqués, et mon but sera de maintenir la réputation de Straub's Genuine Queen of the South Corn Mills.
H. B. STRAUB, Successeur d'Isaac Straub.

DÉPOT DU SUD,
61......St. Charles......61
NOUVELLE-ORLÉANS.
WM. L. CUSHING, Agent.

Le prix le plus élevé a été décerné, à la Foire d'État, à Hoe & Co. pour les meilleures Scies à lames insérées. Ce prix leur a été décerné malgré l'immense déploiement d'échantillons faits par American Saw Co. et d'autres. Les scies de Hoe & Co sont vendues à la Nlle-Orléans par W. L. Cushing aux prix de facture.

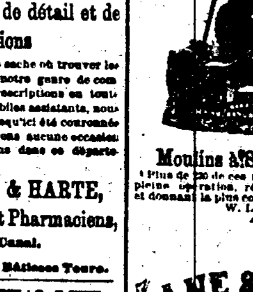

Moulins à Sucre de Croncher.

Plus de 20 de ces moulins sont maintenant en pleine opération, réussissant merveilleusement et donnant la plus complète satisfaction.
W. L. CUSHING, Seul Agent
Au No 61 de la rue St-Charles.

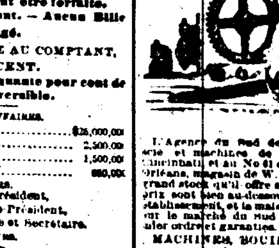

L'Agence du Sud de ces célèbres moulins à scie et machines de LANE & BODLEY, de Cincinnati, est au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans, magasin de W. L. CUSHING qui a un grand stock qu'il offre aux prix de fabrique. Ces prix sont bien au-dessous de ceux de tout autre établissement, et la maison est décidée à n'envoyer sur le marché du sud que des machines de première ordre garanties.

MACHINES, BOUILLOIRES, MOULINS A SCIE, MACHINES A LATTES ET A BARDEAUX, POULIES, MACHINES A ROUES, POMPES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS ET TOUTE ESPECE DE MACHINES—FABRIQUÉES PAR LANE & BODLEY, DE CINCINNATI.

Pour les circulaires donnant les détails complets, s'adresser à W. L. CUSHING, au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans.
24 nov

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,
A l'angle des rues Canal et Camp.
DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes de l'année expirée le 31 décembre 1869:
Sur risques d'incendie......$313,344 60
Sur risques de mer......36,401 27
Sur risques de rivières......36,331 26
Total des primes......[illegible]
En moins, primes non expirées le 31 décembre 1869......[illegible]
En moins, primes remboursées......[illegible]
Montant net des primes......[illegible]
En moins, pertes par l'incendie......[illegible]
En moins, pertes sur mer......[illegible]
En moins, pertes sur les rivières......[illegible]
Taxes et licences......[illegible]
Réassurance......[illegible]
Dépenses générales, pronto et pertes, moins l'intérêt......[illegible]
Intérêts sur scrips non encore payés......[illegible]
Bénéfice......[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit: [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
CHS. ENGSTFELD, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, soussigné, ce dix-septième jour de septembre mil huit cent soixante-dix.
EDGAR GRIMA, Notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer dix pour cent d'intérêt l'an sur le capital payé, à partir du 15 octobre 1870.

Ils ont en outre déclaré les dividendes suivants:
27 pour cent sur le capital payé, et
27 pour cent sur le montant net des primes,
lesquels dividendes seront portés au crédit des billets pour actions et pour lesquels des certificats seront émis à partir du 15 octobre 1870.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
CHS. ENGSTFELD, Secrétaire.

—DIRECTEURS.— [illegible]

H. W. Johns' Asbestos Roofing.

This Roofing consists of a foundation of stout canvas, manufactured expressly for the purpose, saturated and coated with an elastic water-proof composition. This is then coated with the Asbestos Roof coating, forming a strong elastic covering with a smooth surface of stone which is proof against burning cinders and coals. It is adapted to all climates and is the only composition roofing which will withstand the heat of the tropics. It is used for all kinds of roofing, including Cars and Steamboats, and Factories where the roof is liable to damage from acids.

It is insured by Insurance Companies at same rate as tin roof.

H. W. John's Lake Superior Iron Ore Paint—The best and most durable Fire-Proof Paint in the world. It is adapted to Metal and Wood-work of all kinds, and is fully equal to Red Lead for Steam Pipes and Boilers.

EARLE & DALTON, Agents for Louisiana.
125 Poydras street.
Agents for the celebrated French European Ranges.
" " Gibbons Bird and Animal Cages.
" " "The Times" Cooking Stove.
Manufacturers of all kinds of Japan Ware.

Financial - - - - - - - Financial.
G. W. CAMMACK. MORGAN CAMMACK.

THE undersigned respectfully inform their friends and the public that they have taken Offices [illegible] under the firm name of G. W. CAMMACK & SON, for the purpose of [illegible]
G. W. CAMMACK & SON, [illegible]

Established in 1841.
FORSYTH U. S. STANDARD SCALES.

The above cut represents the FORSYTH SUSPENSION R. R. TRACK SCALE. They are also the only manufacturers of SUSPENSION HAY, COAL and STOCK SCALES, with Patent DOUBLE BEAMS AND GRADUATED PENDULUMS. The levers being overhead and protected from dirt, rust, dampness and ever loaded wagons, R. R. cars. These SCALES are specially adapted to WET and MARSHY LOCATIONS, as they require NO PIT.

EVERY DESCRIPTION OF
DEEP AND SHALLOW PIT R. R. TRACK, HAY, COAL AND STOCK SCALES, R. R. DEPOT, WAREHOUSE, PLANTATION, DRUG, MARKET and GROCERS' SCALES.

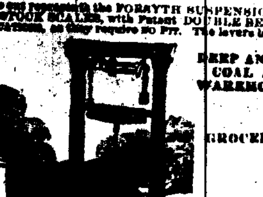

TUCKER'S IMPROVED CASH DRAWER, "the BEST in USE, and every lock WARRANTED. The only sure PROTECTION AGAINST THIEVES. The lock is capable of 32 changes. The alarm is simple in its construction and will last for years.

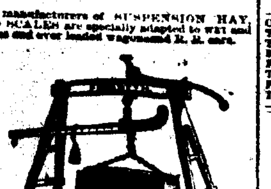

DARBORN BALANCE; COTTON, SUGAR and GRAIN BEAMS and FRAMES, R. R. MANIFEST and Letter Copying PRESSES, WAREHOUSE and COTTON TRUCKS, BAGGAGE BARROWS, etc.

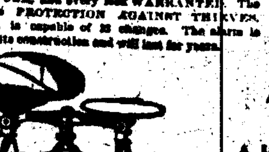

A LARGE AND COMPLETE ASSORTMENT of the above articles always on hand and for sale by
FORSYTH, ELLISON & CO.,
General Agents for the Gulf States. No. 46 Magazine street, N. O.
nov24 6m

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.
104......RUE DU CANAL......104

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1870, y compris les primes non expirées de l'année précédente:
Sur les risques d'incendie......[illegible]
Sur les risques de mer......[illegible]
Sur les risques de rivières......[illegible]
Total......[illegible]
En moins—Primes sur risques non expirées......[illegible]
Montant net des primes le 31 mai 1870......[illegible]
Pertes payées: [illegible]
Taxes......[illegible]
Ré-assurances et primes remboursées......[illegible]
Intérêts, moins dépenses......[illegible]
Bénéfice......[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit: [illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. [illegible]

[illegible]
P. FOURCHY, J. MASPERO, D. McCOARD, P. M. PUIG, [illegible] J. J. FERNANDEZ.

PREMIER ETAT ANNUEL (six mois) DE LA
Compagnie d'Assurance des Mechanics & Traders.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes en six mois, du 1er novembre 1869 au 31 avril 1870,
Sur risques d'incendie......[illegible]
" de mer......[illegible]
" de rivières......[illegible]
[illegible]

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS, 104 CANAL STREET.

SIXTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following STATEMENT:
Premiums received during the year ending 31st May, 1870, including unpaid premiums of previous year:
On Fire Risks......[illegible]
On Marine Risks......[illegible]
On River Risks......[illegible]
Total Premiums......[illegible]
Less Unearned Premiums......[illegible]
Net Earned Premiums 31st May, 1870......[illegible]
Losses Paid: On Fire Risks......[illegible] On Marine Risks......[illegible] On River Risks......[illegible]
Taxes......[illegible]
Reinsurances and Return Premiums......[illegible]
Deduct Interest, Less expenses......[illegible]
Profit......[illegible]

The Company have the following assets: [illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this [illegible] of June, 1870. [illegible], Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the [illegible] day of June, 1870, it was resolved to declare a Scrip Dividend of FIFTY PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1870, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. [illegible]

DIRECTORS: [illegible]

Louisiana Mutual Insurance Company.

Sixteenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:
Total Premiums for the year ending 28th February, 1870......$444,415 96
Viz: Fire Premiums......[illegible] Marine......[illegible] River......[illegible]
Unearned and Return Premiums, Reinsurance and Rebate on Premiums......[illegible]
Net earned premiums......[illegible]
Fire Losses......[illegible] Marine Losses......[illegible] River Losses......[illegible]
Taxes......[illegible]
Expenses, profit and loss, etc......[illegible]
Interest on outstanding Scrip......[illegible]
Net profit......[illegible]

The Company have the following Assets estimated at the lowest cash market value:
City and other Bonds......[illegible]
Bank and other Stocks......[illegible]
Real Estate......[illegible]
Scrips of Insurance Companies......[illegible]
Bills Receivable on Mortgage......[illegible]
Bills Receivable on Pledges, etc......[illegible]
Premiums in course of Collection......[illegible]
Cash on hand and in Europe......[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of March, 1870.
F. CHS. CUVELLIER, Notary Public.

Six per cent. interest on the outstanding certificates of scrip will be paid to the holders thereof or their legal representatives on and after Monday, 9th May next.

The outstanding certificates of the issue of 1867 will be redeemed, and paid to the holders thereof, or their legal representatives, on and after Monday, 9th May next, from which date all interest will cease.

A dividend of forty per cent. is declared on the net earned premiums entitled to participation, for which certificates will be issued on and after the first day of June next.

By order of the Board of Trustees.
CHAS. BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice President.
J. P. ROUX, Secretary.

TRUSTEES: [illegible]

TWENTY-FIRST ANNUAL STATEMENT —OF THE—
Crescent Mutual Insurance Co.

New Orleans, May 25, 1870.

The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following Statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1870:
Fire Premiums for year......$199,627 70
Marine......78,167 52
River......317,094 60
Amount earned Premiums......[illegible]
Reinsurance and return Premium......[illegible]
Net earned Premiums......[illegible]
Losses paid and estimated as follows: Fire......[illegible] Marine......17,140 73 River......[illegible]
Taxes paid and estimated......[illegible]
Discount in lieu of scrip, stamps, expenses, interest, etc., less discount, etc......[illegible]
Leaving net profits......[illegible]

The Company have the following assets: [illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this 25th day of May, 1870.
A. SHELLEY, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees have resolved to pay interest at Six Per Cent. in cash on all the outstanding Certificates of Scrip, and also to pay in cash the issue of 1866 to the legal holders thereof on and after the second Monday in June next.

They have also declared a Scrip Dividend of Eighty Per Cent. on the Earned Premiums entitled to participate, for the year ending April 30, 1870, for which certificates will be issued on and after the first Monday in August next, free of Government tax.
THOMAS A. ADAMS, President.
C. T. BUDDECKE, Vice President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

TRUSTEES: [illegible]

Dr. Schenck

Advises Consumptives to go to Florida in Winter.

HAVING for the last thirty five years devoted my whole time and attention to the study of lung diseases and consumption, I feel that I understand fully the course that ought to be pursued to restore a tolerably bad case of diseased lungs to healthy soundness. The first and most important step is for the patient to avoid taking cold, and the best of all places on this continent for this purpose, in winter, is Florida, well down in the State, where the temperature is regular, and not subject to such variations as in more Northern latitudes. Palatka is a point I can recommend. A good hotel is kept there by Peterman. Last winter I saw several persons there whose lungs had been badly diseased, but who, under the healing influence of the climate and my medicines, were getting well.

One hundred miles further down the river is a point which I would prefer to Palatka, as the temperature is more even and the air dry and bracing. Mellonville and Enterprise are located there. I should give a decided preference to Mellonville. It is two miles from river or lake, and it seems almost impossible to take cold there. The tables in Florida might be better, and patients complain at times, but that is a good sign, as it indicates a return of appetite, and when this is the case they generally increase in flesh, and then the lungs must heal.

Jacksonville, Hibernia, Green Cove, and many other places in various parts of Florida, can be safely recommended to consumptives in winter. My reasons for saying so are that patients are less liable to take cold there than where there is a less even temperature, and it is not necessary to say that where a consumptive person exposes himself to frequent colds he is certain to die shortly. Therefore my advice is, go well down into the State out of the reach of prevailing east winds and fogs. Jacksonville, or almost any other of the localities I have named, will benefit those who are troubled with a torpid liver, a disordered stomach, deranged bowels, sore throat or cough, but for those whose lungs are diseased a more southern point is earnestly recommended.

For fifteen years prior to 1869, I was professionally in New York, Boston, Baltimore and Philadelphia every week, where I saw and examined on an average five hundred patients a week. A practice so extensive, embracing every possible phase of lung disease, has enabled me to understand the disease fully, and hence my caution in regard to taking cold. A person may take vast quantities of "Schenck's Pulmonic Syrup, Seaweed Tonic and Mandrake Pills," and yet die if he does not avoid taking cold.

In Florida, nearly everybody is using Schenck's Mandrake Pills, for the climate is more likely to produce bilious habits than more northern latitudes. It is a well established fact that natives of Florida rarely die of consumption, especially those of the southern part. On the other hand, in New England, one third, at least, of the population die of this terrible disease. In the Middle States it does not prevail so largely; still there are many thousands of cases there. What a vast percentage of life would be saved if consumptives were as easily alarmed in regard to taking fresh colds as they are about scarlet fever, smallpox, etc. But they are not. They take what they term a little cold, which they are credulous enough to believe will wear off in a few days. They pay no attention to it, and hence it lays the foundation for another and another still, until the lungs are diseased beyond all hope for cure.

My advice to persons whose lungs are affected even slightly, is to lay in a stock of Schenck's Pulmonic Syrup, Schenck's Seaweed Tonic and Schenck's Mandrake Pills and go to Florida. I recommend these particular medicines because I am thoroughly acquainted with their action. I know that where they are used in strict accordance with my directions they will do the work that is required. This accomplished, nature will do the rest. The physician who prescribes for cold, cough or night sweats, and then advises the patient to walk or ride out every day, will be sure to have a corpse on his hands before long.

My plan is to give my three medicines, in accordance with the printed directions, except in some cases where a freer use of the Mandrake Pills is necessary. My object is to give tone to the stomach—to get up a good appetite. It is always a good sign when a patient begins to grow hungry. I have hopes of such. With a relish for food and the gratification of that relish comes good blood, and with it more flesh, which is closely followed by a healing of the lungs. Then the cough loosens and abates, the creeping chills and clammy night sweats no longer prostrate and annoy, and the patient gets well, provided he avoids taking cold.

Now there are many consumptives who have not the means to go to Florida. The question may be asked, Is there no hope for such? Certainly there is. My advice to such is, and ever has been, to stay in a warm room during the winter, with a temperature of about seventy degrees, which should be kept regularly at that point, by means of a thermometer. Let such a patient take his exercise within the limits of the room by walking up and down as much as his strength will permit, in order to keep up a healthy circulation of the blood. I have cured thousands by this system, and can do so again. Consumption is as easily cured as any other disease if it is taken in time, and the proper kind of treatment is pursued. The fact stands undisputed on record that Schenck's Pulmonic Syrup, Mandrake Pills and Seaweed Tonic have cured very many of what seemed to be hopeless cases of consumption. Go where you will, you will be almost certain to find some poor consumptive who has been rescued from the very jaws of death by their use.

So far as the Mandrake Pills are concerned, everybody should keep a supply of them on hand. They act on the liver better than calomel, and leave none of its hurtful effects behind. In fact they are excellent in all cases where a purgative medicine is required. If you have partaken too freely of fruit and diarrhoea ensues, a dose of the Mandrakes will cure you. If you are subject to sick headache, take a dose of the Mandrakes and they will relieve you in two hours. If you would obviate the effect of a change of water, or the too free indulgence in fruit, take one of the Mandrakes every night or every other night, and you may then drink water and eat watermelons, pears, apples, plums, peaches or corn, without the risk of being made sick by them. They will protect those who live in damp situations against chills and fever. Try them. They are perfectly harmless. They can do you good only.

I have abandoned my professional visits to Boston and New York, but continue to see patients at my office, No. 15 N. SIXTH street, Philadelphia every Saturday, from 9 A. M. to 3 P. M. Those who wish a thorough examination with the Respirometer will be charged five dollars. The Respirometer declares the exact condition of the lungs, and patients can readily learn whether they are curable or not. But I desire it distinctly understood that the value of my medicines depends entirely upon their being taken strictly according to directions.

In conclusion, I will say that when persons take my medicines and their systems are brought into a healthy condition thereby, they are not so liable to take cold, yet no one with diseased lungs can bear a sudden change of atmosphere without the liability of greater or less irritation of the bronchial tubes.

Full directions in all languages accompany my medicines, so explicit and clear that any one can use them without consulting me, and can be bought from any druggist.

J. H. SCHENCK, M. D.,
No. 15 N. SIXTH street, Philadelphia.
nov23 1y eod

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans,
No. 61 CAMP STREET.
NEW ORLEANS, Jan. 10, 1870.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1869:
Amount of Premiums for the year ending December 31, 1869, viz:
On Fire Risks......[illegible]
On Marine Risks......69,082 12
On River Risks......101,192 64
Add—Unterminated Risks for 1868......[illegible]
Deduct—Unterminated Risks for 1869......[illegible]
Return Premiums......[illegible]
Net earned Premiums for 1869......[illegible]
Losses paid during same period, viz: On Fire Risks......[illegible] On Marine Risks......[illegible] On River Risks......[illegible]
Taxes......[illegible]
General expenses......[illegible]
Discounts on Premiums......[illegible]
Reinsurances......[illegible]
Interest on scrips......[illegible]
Profit and Loss......[illegible]
Less Discount and Interest account......[illegible]
Net profit......[illegible]

The Company have the following Assets, ESTIMATED AT THE LOWEST MARKET CASH VALUES, viz: [illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of January, 1870.
A. SHELLEY, Second Justice of the Peace for the parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay SIX PER CENT. interest on the outstanding Certificates of Profits, also THIRTY-THREE AND A THIRD PER CENT. on the [illegible] Scrips of the year 1866, on and after the [illegible] Monday of February, 1870. And they have further declared a dividend of EIGHTY PER CENT. on the Net Earned Participating Premiums for the year ending December 31, 1869, for which Certificates will be issued on and after the [illegible]

THOMAS SLOO, President.
JOHN G. GAINES, Vice President.
[illegible], Secretary.

DIRECTORS FOR THE YEAR 1870: [illegible]

NEW ORLEANS DAILY BEE.
DUFOUR & LIMET, Proprietors.
Office—No. 73 Chartres Street.
NEW ORLEANS, DECEMBER 10.

RATES OF ADVERTISING. [illegible]

THE SEMI-WEEKLY BEE
Is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING: [illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, SATURDAY, Dec. 10, 1870.

CLEARED YESTERDAY.
Steamship Alice, Ellis, for Liverpool, [illegible], Zerega & co.
Steamship Gen Meade, Sampson, for New York, Low & Ludwigsen.
Steamer Sarah, Davis, for Apalachicola, via Pensacola, F W Perkins & co.
Ship Amity, Drummond, for Queenstown for orders, W R [illegible]
Bark Waverly, (Br) Griffiths, for Liverpool, [illegible], Knox & co.
Schr Sunny Jack, [illegible], for Pensacola, E R Peale.

ARRIVED YESTERDAY.
Steamship Grange, (Brit) Houston, from Belize, (Hon) to Geo W Hynson & co—1st district.
Steamship Tabasco, (Mex) Pares, from Vera Cruz, Matamoros and Tampico, to Avendano Bros—2d district.
Steamship Lavaca, Galt, from Havana, to F W Perkins & co—1st district 15.
Steamer Frances, Blakeslee, from Mobile.
Ship Julia, Mounce, from Cardiff Oct 5th, to master—Point.
Ship C H Southard, Woodworth, from Newport (Wales) Oct 12th, to master—Point.
Bark J P Carlton, Luce, 24 days from Camden, Me, to Thornhill, Norton & co—1st district.
Bark Annapolis, Nelson, 42 days from Rio de Janeiro, to Napier & co—1st district.
Brig Pedro Plandolit, (Sp) Montestruque, 7 days from Havana, in ballast, to Puig Bros—2d dist.
Brig [illegible], Jarvis, from New York, to G A Fosdick & co—2d district P T.
Schr Mal Snow, from Utila, to K Morgan & co—2d district P's.
Schr Louis Winston, Estival, 4 days from Brazos Santiago, to A Palacio—2d district 15.

ARRIVALS AT NEW BASIN.
Schr Joinville, from Springfield—16 cords wood 24 sks seed cotton 13 bales cotton 27 bags [illegible]
Schr Cora, fm Wolf River—20,000 feet lumber.
Schr Carrie Bell, fm Bayou Lacombe—16 bbls coal.
Schr Theresa, fm Pearl River—35,000 feet lumber.
Schr [illegible], fm Pearl River—35,000 feet lumber.
Schr J M McGuinness, fm Pascagoula—20,000 feet lumber.
Schr Four Brothers, from Pascagoula—40,000 feet lumber.
Schr Almera, fm Pascagoula—40,000 feet lumber.
Schr Fairfax, fm Biloxi—24,000 feet lumber.
Barge Try Again, fm Pearl River—40,000 ft lumber.
Schr Philadelphia, fm Biloxi—[illegible] bbls charcoal.

ARRIVALS AT OLD BASIN.
Steamer Venus, fm Tangipahoa—13 cribs timber.
Schr Reine Hortense, fm Proctorville—40 sks seed cotton 1 bale cotton.
Schr Best Friend, fm Biloxi—17,000 feet lumber.
Schr Louisiana, fm Bonfouca—45 bbls sand.
Schr Maria Merz, fm Pascagoula—42,000 ft lumber.
Schr [illegible], fm Tchefuncta—200 bbls sand.
Schr Flower, fm Tangipahoa—500 bbls shells.
Schr Petrel No 1, fm Pearl River—25 cords wood.
Schr Alice, fm Tangipahoa—22 cords wood.

— STEAMBOATS —
Natchez, Leathers, from Vicksburg.
Belle Yazoo, Parisot, from Yazoo River.
Bart Able, Barrancon, from Lobdell store.
W S Pike, Brown, from Hermitage.
Wade Hampton, Libano, from Fort Adams.
[illegible]
Enterprise, Thorn, from St. Martinville.
Bradish Johnson, [illegible], from Lower Coast.
[illegible], from Donaldsonville.
Myrtie, Taylor, from Bonnet Carre.
[illegible], Lewis, from Belle Air Plantation.

TOWBOAT REGISTER.
The towboat Harry Wright, Wright, from the Passes—Towed down and to sea, on the 6th inst, ship Favorite, barks Roman, Montreal and Norma—brought up [illegible]
The towboat Lone Star, Sturtevant, from the Passes—Went down light—brought up brig Pedro Plandolit and barks J P Carlton and Annapolis.
The towboat Wabash, Melville, from the Passes—Towed down and to sea, on the 6th inst, ship [illegible], bark Amelia, brig Palestine and schr W H Bilbo—brought up ships Julia and C H Southard.

BELOW COMING UP.
Bark Pericles?, Snow, from Liverpool Oct 5th, to master.
Brig [illegible], Pettigrew, 20 days from Cette, to G W Hynson & co.
Brig L M Merritt, Estis, 18 days from [illegible], to T B Blanchard, jr.
Schr [illegible], 11 days from [illegible], to Price, Rice & Tupper.
Schr Anna Lyons, [illegible], 17 days from Boston, to Thornhill, Norton & co.
Schr W H Stone, Pitcher, from New York, to G A Fosdick & co.

EXPORTS.
LIVERPOOL—Per steamship Alice—[illegible]
NEW YORK—Per steamship General Meade—[illegible]
APALACHICOLA, VIA PENSACOLA—Per steamer Sarah—[illegible]
QUEENSTOWN—Per ship Amity—[illegible]
LIVERPOOL—Per bark Waverly—[illegible]
PENSACOLA—Per schr Sunny Jack—[illegible]

IMPORTS.
BELIZE, (HON)—Per steamship Grange—[illegible]
VERA CRUZ, MATAMOROS AND TAMPICO—Per steamship Tabasco—[illegible]
MOBILE—Per steamer Frances—[illegible]
RIO DE JANEIRO—Per bark Annapolis—[illegible]
UTILA—Per schr Welcome—[illegible]
ROCKPORT—Per schr Two Marys—[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.
VICKSBURG—Per steamer Natchez—[illegible]
ST MARTINSVILLE—Per steamer Enterprise—[illegible]
LOWER COAST—Per steamer Bradish Johnson—[illegible]
DONALDSONVILLE—Per steamer [illegible]
BONNET CARRE—Per steamer Myrtie—[illegible]
BELLE AIR PLANTATION—Per steamer [illegible]
MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R.—[illegible]
N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R R—[illegible]
FORT ADAMS—Per steamer Wade Hampton—[illegible]
LOBDELL'S STORE—Per steamer Bart Able—[illegible]
HERMITAGE—Per steamer W S Pike—[illegible]
JEFFERSON—Per steamer Tidal Wave—[illegible]
YAZOO RIVER—Per steamer Belle Yazoo—[illegible]

LIST OF VESSELS.
DECEMBER 9, 1870.
Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK. [illegible]
BOSTON. [illegible]
PHILADELPHIA. [illegible]
BALTIMORE. [illegible]
LIVERPOOL. [illegible]
LONDON. [illegible]
NEWPORT, WALES. [illegible]
BRISTOL, ENG. [illegible]
PENARTH. [illegible]
NEWCASTLE. [illegible]
SUNDERLAND. [illegible]
GREENOCK. [illegible]
CARDIFF. [illegible]
BREMEN. [illegible]
BROWERSHAVEN. [illegible]
HAMBURG. [illegible]
ANTWERP. [illegible]
BORDEAUX. [illegible]
GENOA. [illegible]
MALAGA. [illegible]
RIO DE JANEIRO. [illegible]
CETTE. [illegible]
HONG KONG. Bark Lawrence, Havens, sailed Sept 28th, with cargo of Chinese Teas, Matting, Fire-Crackers, [illegible] Articles, etc., from China and Japan.
ASPINWALL. [illegible]

Office Atlantic Insurance Company of New Orleans,
30 CAMP STREET.

New Orleans July 5th, 1870.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish their Fourth Annual Statement.

Amount of premiums from July 1st, 1869, to June 30th, 1870, viz:
Fire Premiums......[illegible]
Marine Premiums......[illegible]
River Premiums......[illegible]
Unterminated premiums, July 1st, 1869......[illegible]
Less Return Premiums......[illegible]
Less Reserved for Premiums unterminated July 1st, 1870......[illegible]
LOSSES PAID DURING THE SAME PERIOD, VIZ: On Fire Risks......[illegible] On Marine Risks......[illegible] On River Risks......[illegible]
Rebate......[illegible]
Taxes and Internal Revenue......[illegible]
Reinsurance and Expenses......[illegible]
Net Profits......[illegible]

ASSETS:
Stock Notes......[illegible]
Loaned on Mortgage......[illegible]
Loaned on Pledge......[illegible]
Bills Receivable......[illegible]
Bank and other Stocks and Bonds......[illegible]
Office Furniture, &c......[illegible]
Premiums in course of Collection......[illegible]
Cash......[illegible]
Total Assets......[illegible]

The above is a true transcript from the Books of the Company.
E. RIGNEY, President.
H. P. JANVIER, Vice President.

Sworn to and subscribed before me, this 5th day of July, 1870.
EDWARD IVY, Notary Public.

The Board of Directors have this day declared a Dividend of Twenty Dollars per Share to be credited to the capital stock account.
E. RIGNEY, President.
H. P. JANVIER, Vice President.
Acting Secretary.

DIRECTORS: [illegible]